



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

CFDT antenne 95

août 2017

N'ATTENDEZ PAS : CLIQUEZ ! CHÈQUE CULTURE 2017

Pensez à demander votre Chèque Culture en ligne sur le Portail Malin **entre le 1er septembre et le 30 novembre**. En passant commande **avant le 15 octobre 2017**, vous recevrez votre chèque culture avant les fêtes de fin d'année.

COMMENT LE DEMANDER ?

Renouvellement :

1. Saisissez votre identifiant RH et votre date de naissance.
2. Confirmez votre adresse de réception du chèque culture.
3. Validez et c'est fini.

1^{ère} demande :

1. Connectez-vous sur le Portail Malin www.portail-malin.com
Nom d'utilisateur : offre
Mot de passe : sociale
2. Cliquez sur l'espace dédié : « Sports et activités culturelles et Chèque culture » en page d'accueil.
3. Cliquez sur « Je demande mon Chèque culture »
4. Saisissez votre identifiant RH et votre date de naissance.
5. Complétez votre adresse de livraison.
6. Validez votre demande de Chèque Culture.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

D'une valeur de **25 euros**, le chèque Culture est accessible aux fonctionnaires et salariés permanents qui étaient en activité au 30 juin, avec le niveau de rémunération suivant :

- pour les fonctionnaires : inférieur ou égal à l'indice brut 548
- pour les salariés CDI/CDI II : inférieur ou égal à 25892.59 euros de Salaire Brut Annuel équivalent temps plein.

NB : Les situations de temps partiel n'entraînent pas de recalcul de l'éligibilité.

QUELS ACHATS AVEC LE CHEQUE CULTURE ?

- Livres, CD, DVD auprès de prestataires affiliés
- Billets de spectacle auprès de Toulousiens

LES ENSEIGNES :

FNAC / Espaces culturels de Carrefour, Leclerc et de Géant, Cultura, Joué Club, La Grande Récré, Toys R Us ...



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C

Antenne Val d'Oise
8 Rue Du Cloître
BP 28337
95804 Cergy Pontoise
Cedex
Tél. 01 34 41 26 85
Fax. 01 30 17 28 33
95@cfdtf3c.org
www.cfdtf3c.org